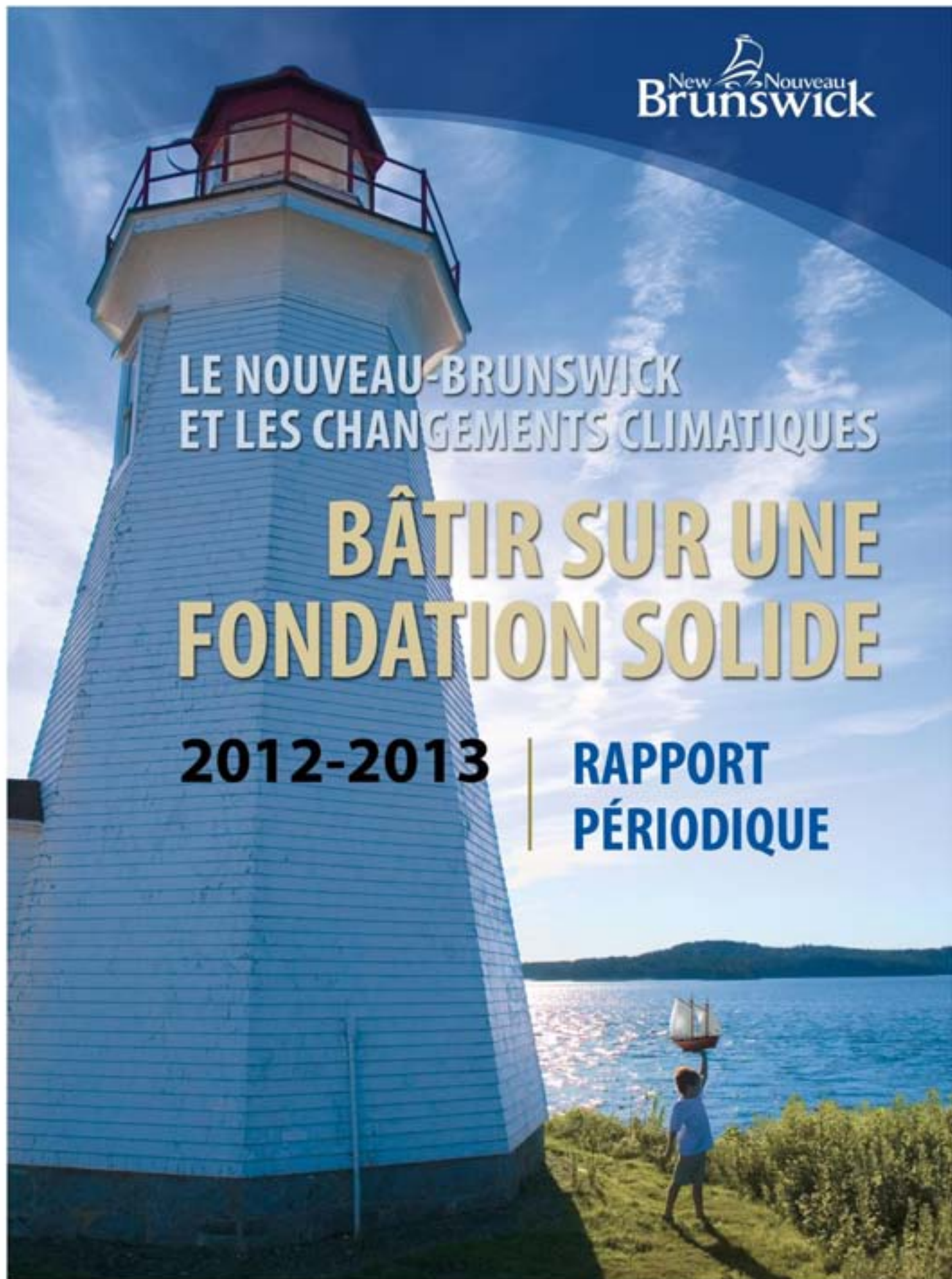


LE NOUVEAU-BRUNSWICK  
ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# BÂTIR SUR UNE FONDATION SOLIDE

**2012-2013**

**RAPPORT  
PÉRIODIQUE**



## Table des matières

Résumé .....	1
La situation du Nouveau-Brunswick .....	2
Émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nouveau-Brunswick.....	2
Mesures pour réduire ou éviter les émissions de GES .....	4
Progrès réalisés en 2012-2013.....	4
L'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable.....	4
Transport .....	7
Gestion des déchets .....	8
Industrie.....	9
Production d'électricité .....	11
Perspectives d'avenir en matière d'énergie.....	12
Adaptation aux effets des changements climatiques.....	15
Progrès réalisés en 2012-2013.....	15
Élaboration de politiques.....	15
Gestion des zones naturelles .....	16
Risques et dommages .....	16
Partenariats et communications .....	22
Progrès réalisés en 2012-2013.....	22
Partenariat avec les communautés et collaboration avec les intervenants .....	22
Sensibilisation et information du public .....	23
Aller de l'avant .....	26
Responsabilisation .....	26

## Résumé

La question des changements climatiques concerne tous les Néo-Brunswickois de la province, qu'il s'agisse des gens touchés par la hausse du niveau de la mer et l'augmentation des inondations ou du large éventail de mesures prises par les industries, les entreprises ou les particuliers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Depuis la publication du premier *Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick* (PACCNB) en 2007, le Nouveau-Brunswick a fait d'importants progrès dans la réduction des émissions de GES et dans la résilience des communautés face au climat.

Plusieurs ministères et organismes ont collaboré aux activités d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions dans l'ensemble du gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, bien des communautés et des organismes non gouvernementaux ont contribué à la sensibilisation aux questions touchant les changements climatiques et à une meilleure compréhension de celles-ci. Le présent rapport contient des renseignements détaillés sur les progrès réalisés en 2012-2013.



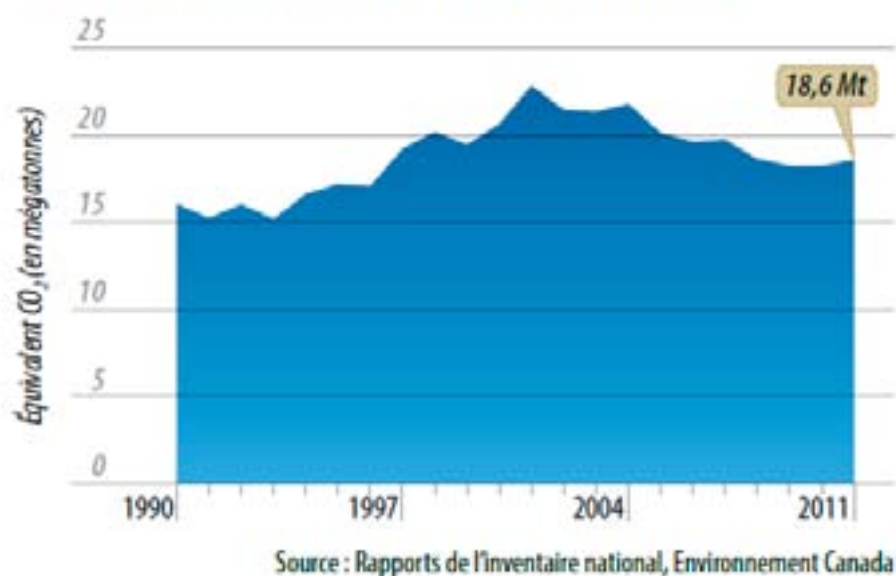
## La situation du Nouveau-Brunswick

### Émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nouveau-Brunswick

La figure 1 illustre les émissions annuelles de GES du Nouveau-Brunswick de 1990 à 2011. En 2011, les émissions de GES provenant de toutes les sources s'élevaient à 18,6 mégatonnes (Mt) d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>), soit 2,6 % du total canadien. En 2011\*, les émissions totales au Nouveau-Brunswick sont retournées au niveau de 2009 en raison d'une diminution de 8,9 % des émissions des grandes industries et de la génération d'électricité.

Si les émissions de GES présentées à la figure 1 semblent différentes comparativement à celles des tableaux présentés dans les rapports précédents, c'est qu'Environnement Canada a modifié la façon dont les données sont présentées pour tous les secteurs de 1990 à 2011. Cela a un certain effet sur les données, mais le changement relatif dans les émissions de GES reste essentiellement le même.

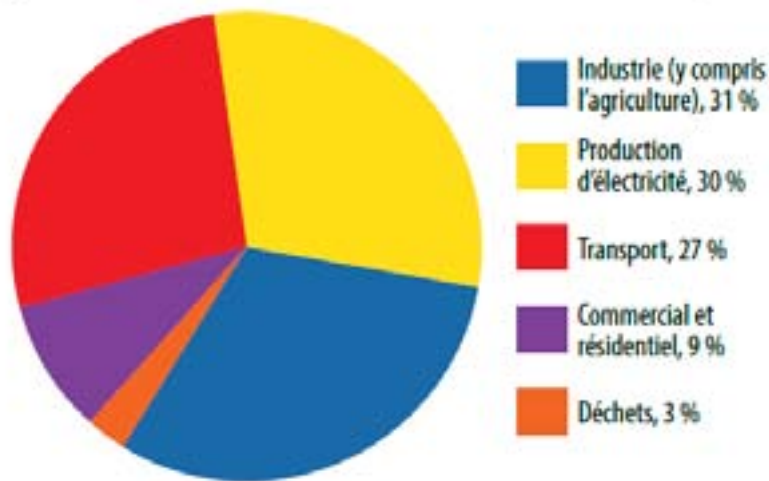
Figure 1 : Émissions annuelles de GES au Nouveau-Brunswick



\*L'année 2004 a été utilisée comme année de référence pour l'établissement du *Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012*. Les données de 2011 sont les plus récentes d'Environnement Canada.

La figure 2 montre une répartition de ces émissions pour 2011. Les émissions de sources industrielles y compris l'agriculture ont compté pour 31 % des émissions de la province. La production d'électricité a compté pour 30 % des émissions totales, ce qui est une baisse de 13 % par rapport à 2004. Le transport a compté pour 27 % des émissions. Les émissions provenant des bâtiments commerciaux et résidentiels représentaient 9 % des émissions de la province et les déchets, 3 %. La diminution de la demande d'énergie, la croissance de l'énergie éolienne et l'achat d'électricité auprès de services d'utilité publique voisins ont contribué à la réduction des émissions de GES issues de la production d'électricité.

*Figure 2 : Émissions de GES au Nouveau-Brunswick en 2011 – 18,6 Mt*



Source : Rapports de l'inventaire national, Environnement Canada



## Mesures pour réduire ou éviter les émissions de GES

« L'utilisation de l'énergie plus efficacement est un facteur clé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adoption de mesures visant à rendre notre système énergétique moins coûteux à exploiter. » PACCNB

Le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick est axé sur les mesures visant à réduire nos émissions actuelles de gaz à effet de serre et prévoit des mesures pour gérer les futures émissions. La province a fixé des cibles de réduction des GES en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, de transport, de gestion des déchets, de sources industrielles et de production d'électricité.

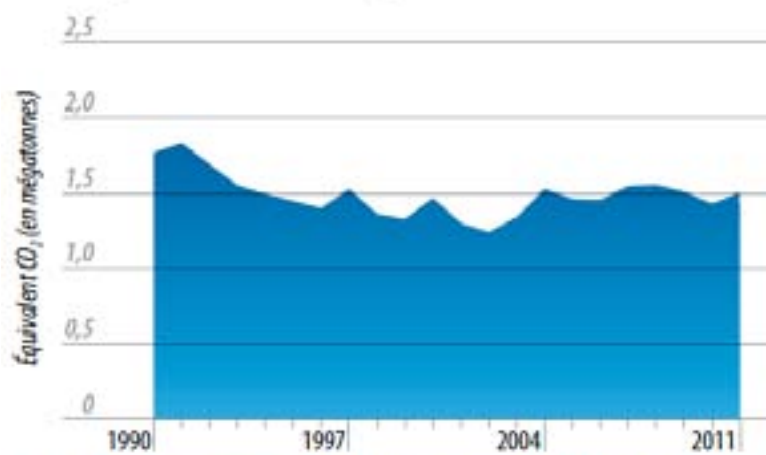
### Progrès réalisés en 2012-2013

#### L'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable

« Les choix de sources d'énergie plus propre sont maintenant plus accessibles et des programmes sont mis en œuvre afin que tous les types d'énergie soient utilisés de façon plus efficace. » PACCNB

La figure 3 montre que les initiatives lancées dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable ont permis de réduire les émissions dans les secteurs commercial et résidentiel au fil du temps. En 2011, les émissions totales de ces secteurs s'élevaient à 1,5 Mt, soit 300 000 tonnes de moins que le niveau de 1990.

Figure 3 : Efficacité énergétique et énergie renouvelable  
(commercial et résidentiel)



Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- en plus du financement offert par Efficacité NB, a fourni un financement à trois producteurs agricoles par l'entremise de l'accord-cadre Cultivons l'avenir Canada–Nouveau-Brunswick pour les aider à mettre en œuvre les améliorations de l'efficacité énergétique définies dans le cadre de la vérification de l'efficacité énergétique sur la ferme.

Efficacité NB – Secteur commercial :

- a offert une aide à 311 bâtiments participant au programme Rénover, c'est économiser d'Efficacité NB (rénovation des bâtiments existants) d'ici la fin de 2012-2013. Ces bâtiments ont réduit leur consommation énergétique annuelle de 192 térajoules (TJ) et leurs émissions annuelles de GES associées de 24 700 tonnes;
- a accru la participation au programme Partez du bon pied (modélisation énergétique) pour les nouveaux immeubles et achevé 49 projets qui ont mené à des économies d'énergie annuelles estimatives de 54,1 Tj et à des réductions associées des émissions annuelles de GES de 7 300 tonnes;
- a augmenté à 11 la participation à l'Approche prescriptive – Guide de haut rendement écoénergétique du programme Partez du bon pied pour les bâtiments commerciaux.

Efficacité NB - Secteur résidentiel :

- a traité 3 969 demandes en vertu du Programme résidentiel d'efficacité énergétique : bâtiments existants (PREE-BE). La réduction des émissions annuelles de GES attribuable aux améliorations faites grâce au programme des habitations existantes est estimée à 115 700 tonnes par année;
- a traité 710 demandes en vertu du Programme résidentiel d'efficacité énergétique : Nouvelle construction (PREE-NC). L'estimation de la réduction des émissions annuelles des GES provenant de la construction des nouveaux bâtiments résidentiels participant au PREE-NC, depuis la création des nouveaux programmes de construction, équivaut à 20 780 tonnes par année, ce qui comprend la réduction des émissions de GES de 10 projets du PREE-NC de consommation nette zéro.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, qui a versé plus de 99 000 \$ à quatre projets de réduction des émissions de GES :
  - L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick poursuivra son programme de réduction de la consommation d'électricité au foyer en fournissant aux usagers des données en temps réel au sujet de leur consommation d'énergie ainsi que de l'information sur des moyens de réduire davantage leur consommation.
  - La Chaire K.C Irving en développement durable de l'U de Moncton a examiné l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable, la biomasse forestière, pour la production d'électricité et le chauffage au Nouveau-Brunswick.
  - EOS Éco-énergie a aidé à l'établissement et à la promotion d'un système de transport durable dans la région de Tantramar.

Le ministère de l'Énergie et des Mines :

- par l'entremise du Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick a exigé qu'Énergie NB assure un approvisionnement en énergie renouvelable dans une proportion d'au moins 40 % du total des ventes dans la province. Cela inclut également les projets locaux et des Premières Nations de production d'énergie renouvelable à petite échelle et les projets d'énergie renouvelable des communautés.

Le ministère des Ressources naturelles :

- a poursuivi la mise en œuvre de la politique intitulée Allocation de terres de la Couronne à la production d'énergie éolienne et a attribué des terres de la Couronne en vue de l'exploration de l'énergie éolienne et de l'aménagement de parcs éoliens. Le Ministère compte 14 titulaires de permis actifs qui effectuent des travaux d'exploitation éolienne sur environ 71 002 hectares (ha) de terres de la Couronne et a accordé aux sociétés TransAlta, Caribou Wind Park GP Limited et Acciona Lameque GP Inc. trois concessions actives sur les terres de la Couronne pour la production d'énergie éolienne, ce qui représente un total de 294 mégawatts (MW) sur une zone de 87 ha;
- a continué de faciliter l'exploration et l'aménagement sur les terres de la Couronne submergées par la délivrance de tenure appropriée.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture :

- a obtenu l'achèvement de la vérification énergétique par la compagnie MCW Maricor pour les parcs provinciaux de Mactaquac et du Mont-Carleton. Les rapports de vérification ont aidé les parcs à mettre à jour leurs opérations et leur infrastructure;
  - en conséquence directe de la vérification, MCW a déterminé que Mactaquac était un candidat afin d'être inclus au projet Power Shift Atlantique d'Énergie NB. Un appareil de chauffage à accumulation thermique de Steffes a été installé dans le bâtiment administratif du parc;
  - un plus grand nombre de vérifications énergétiques seront effectuées aux parcs provinciaux à l'avenir;
- a installé cinq systèmes solaires de distribution d'eau chaude dans les parcs provinciaux, y compris Mactaquac, de la République, plage Parlee et Mont-Carleton; ces systèmes ont été installés dans les blocs sanitaires (toilettes-douches) des terrains de camping des parcs; en plus de contribuer à la réduction du coût des services publics et des émissions, ils seront de précieux outils de sensibilisation et d'apprentissage pour le personnel et les visiteurs;
- a installé des systèmes photovoltaïques de 9 kW et de 500 W au parc provincial Mont-Carleton (<http://renouvelablenb.ca/fr/2011/systeme-photovoltaïque-de-9-kw-et-500w-mount-carleton/#more-1808>). Ce parc se penche sur la possibilité d'installer des minicentrales hydroélectriques avec NBCC.

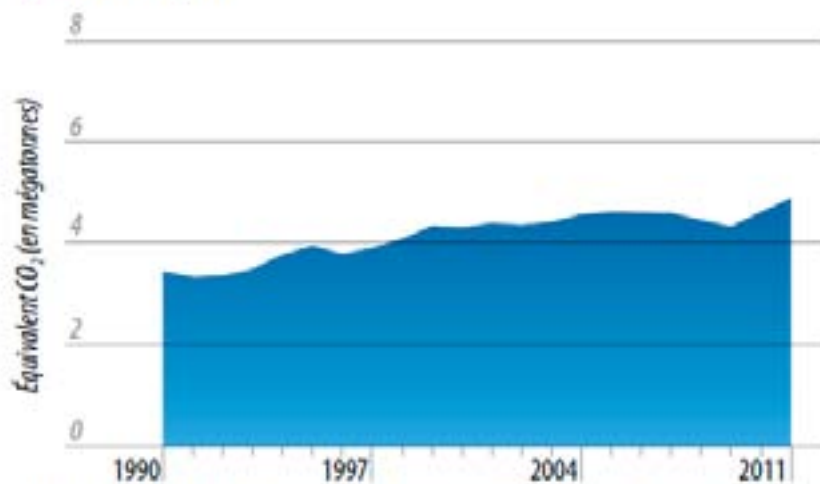


## Transport

« Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'efforcera d'améliorer les moyens de transport et d'aider les consommateurs à prendre des décisions éclairées concernant les véhicules, les carburants et les modes de transport. » PACCNB

La figure 4 montre qu'en 2011 les émissions du secteur des transports ont augmenté de 0,3 Mt comparativement aux niveaux de 2010, en raison principalement d'une augmentation du transport hors route, tandis que les émissions provenant du transport de passagers et des marchandises sont restées relativement stables.

Figure 4 : Transport



Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a contribué à la promotion et à la sensibilisation des produits agroalimentaires locaux, ce qui a entraîné l'augmentation de la vente et de la consommation de produits locaux. Ce qui réduit les kilomètres-aliments et le transport associés au mouvement des aliments.

Le ministère de l'Énergie et des Mines :

- conformément aux exigences de mélange du gouvernement fédéral, l'éthanol doit être mélangé à l'essence. Le règlement sur le biodiesel exigera le mélange du diesel d'ici la fin de 2013.

Le ministère des Transports :

- a poursuivi les travaux aux postes de pesage routier dynamique. Il existe cinq postes de pesage routier dynamique dans la province. Ces postes réduisent considérablement les

émissions de GES produites par la marche au ralenti, le démarrage et l'arrêt des véhicules commerciaux lourds aux postes de pesage classiques;

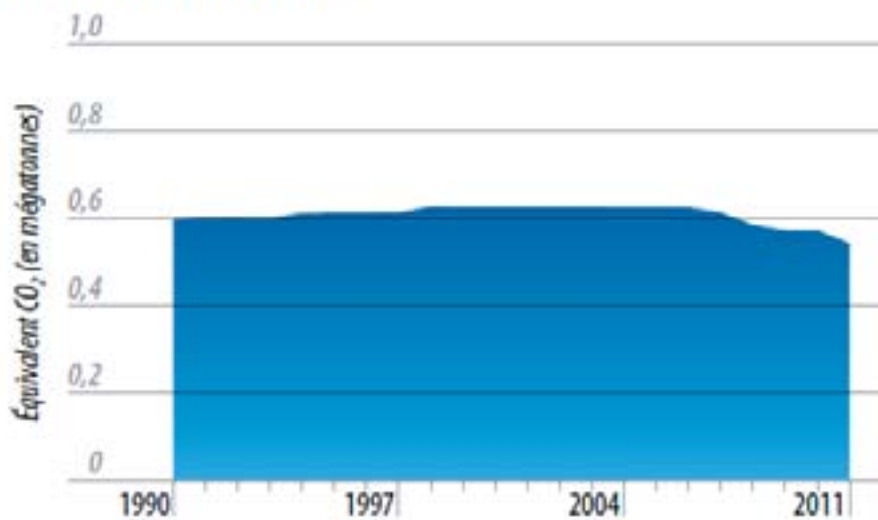
- a continué d'investir dans l'infrastructure stratégique afin d'améliorer l'efficacité du transport des marchandises et des personnes;
- a participé aux travaux du Comité sur les transports et la qualité de l'air des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, lequel a pour mandat de réduire les émissions de GES dans le secteur des transports;
- a continué de délivrer des permis spéciaux pour la conduite de trains routiers sur les autoroutes du Nouveau-Brunswick. Ce type de véhicule permet de transporter des volumes plus importants de chargement avec le même bloc d'alimentation et permet d'obtenir des économies de carburant d'environ 40 %;
- a continué de délivrer des permis spéciaux pour l'utilisation de pneus larges uniques.

## Gestion des déchets

« Le Nouveau-Brunswick possède un plan d'action pour réacheminer et réduire les déchets afin de s'attaquer aux problèmes importants de la gestion des déchets. » PACCNB

La figure 5 montre que les émissions des sites d'enfouissement diminuent et se chiffraient à 500 kilotonnes (kt) en 2011, soit 100 kt au-dessous des niveaux de 1990. Cette réduction est attribuable à l'amélioration des pratiques de gestion des déchets et des gaz d'enfouissement.

Figure 5 : Gestion des déchets



Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

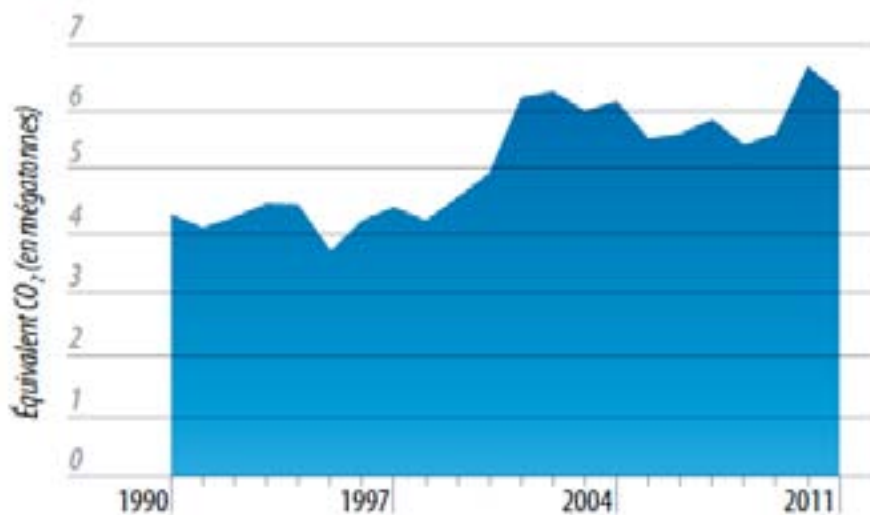
- a continué de soutenir l'installation de systèmes de gestion du méthane par les commissions régionales de gestion des déchets solides. Les six sites d'enfouissement situés aux commissions de services régionaux 1, 3, 7, 9, 10 et 11 recueillent des gaz d'enfouissement. Les commissions de services régionaux 1, 9 et 11 utilisent les gaz d'enfouissement pour produire de l'électricité. La commission de services régionaux 7 en est à l'étape préliminaire d'acquisition d'un générateur d'électricité.

## Industrie

« Le gouvernement provincial collaborera avec les industries du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral pour s'assurer que la mise en œuvre des normes relatives aux émissions pour les sources industrielles est équitable et uniforme entre les secteurs industriels et entre les provinces et les territoires. » PACCNB

La figure 6 illustre les émissions de source industrielle (à l'exclusion de l'agriculture) de 1990 à 2011. Les émissions de GES provenant de grandes installations industrielles ont diminué en 2011, passant à 4,9 Mt, mais elles demeurent 2,2 Mt au-dessus du niveau de 1990 en raison de l'augmentation de l'activité dans les secteurs de l'extraction des ressources.

Figure 6 : Industrie



Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a financé le développement continu de la Planification de gestion des éléments nutritifs afin d'aider les producteurs à optimiser l'utilisation des éléments nutritifs, ce qui contribue à réduire la présence d'oxyde nitreux, un GES puissant;
- a continué d'offrir une aide financière aux producteurs agricoles, en finançant les clubs agro-environnementaux afin de s'assurer que l'expertise en matière de gestion des éléments nutritifs est à la disposition des producteurs ainsi que les opérations continues du Laboratoire d'analyse des sols et des aliments du bétail du Nouveau-Brunswick;
- a soutenu, dans le cadre du Programme de facilitation de la recherche et de l'innovation en agriculture de l'entente Cultivons l'avenir entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, plusieurs projets de recherche. Deux projets ciblés ont permis d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation d'engrais azotés et un projet s'est penché sur la réduction de l'utilisation du pétrole pour le brûlage des champs de bleuets.

Le ministère du Développement économique :

- a consenti plus de 2 millions de dollars en investissements à plus de 100 projets réalisés par les entreprises du Nouveau-Brunswick au titre du Programme d'aide financière à l'industrie, du programme de Croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick et du Programme d'adoption et de commercialisation de technologie;
- par l'entremise de la Direction des expansions des exportations du Nouveau-Brunswick, a aidé les entreprises à participer à des activités de développement commercial dans les marchés internationaux. Le Ministère a aidé des entreprises du Canada atlantique à participer à l'exposition *Green Build* organisée à San Francisco.

Efficacité NB - Secteur industriel :

- a mis en œuvre des projets dans le cadre de son Programme des petites et moyennes industries, qui donne lieu à des économies d'énergie annuelles de 54,8 TJ et des réductions annuelles d'émission de GES de 6 100 tonnes;
- a mis en œuvre des projets dans le cadre de son programme pour la grande industrie, qui donnent lieu à des économies annuelles de 2 880 TJ et à des réductions annuelles de GES de 194 100 tonnes.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a continué de s'assurer que les émissions dans la province restent aussi faibles que possible grâce au processus d'étude d'impact environnemental et à d'autres mécanismes d'approbation. Les agréments d'exploitation sont délivrés aux installations industrielles une fois que celles-ci ont installé ou modernisé des équipements ou mis en place des technologies qui satisfont aux normes de qualité de l'air. L'agrément d'exploitation de chaque installation est renouvelé tous les cinq ans, après examen.

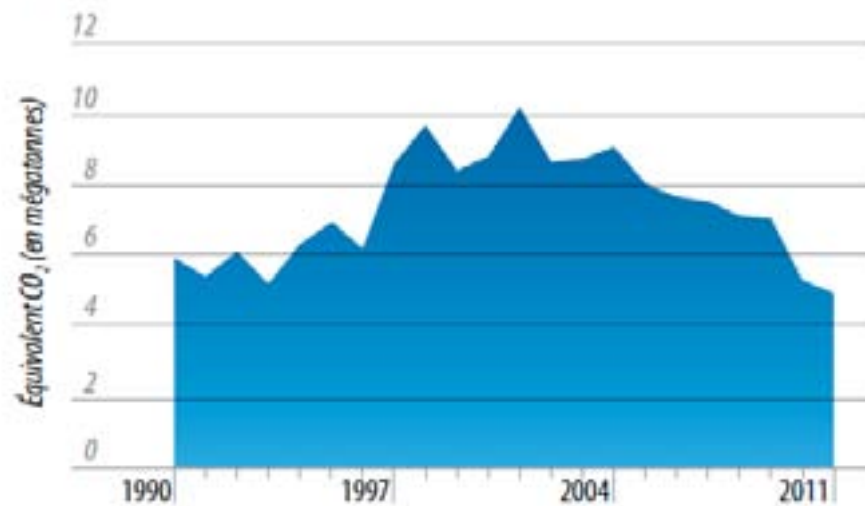
Le ministère des Ressources naturelles :

- a continué de travailler avec le comité national sur les puits de carbone forestier et a fourni à leurs analystes des modèles de prévision pour les terres forestières de la Couronne et privées. Ils contribuent à l'évaluation nationale continue du bilan du carbone forestier.

## Production d'électricité

La figure 7 illustre les émissions liées à la production d'électricité de 1990 à 2011. Les émissions causées par la production d'électricité étaient de 1 Mt en deçà des niveaux de 1990 en 2011. La réduction est attribuable à la fermeture de la centrale thermique alimentée au charbon à Grand Lake en 2010 et à l'accroissement de la production d'énergie renouvelable, y compris de l'énergie éolienne.

Figure 7 : Production d'électricité



Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Énergie NB :

- a réduit ses émissions de GES, qui sont passées de 9,94 millions de tonnes en 2001 à 2,88 millions de tonnes en 2011;
- a examiné d'autres sources d'énergie renouvelable comme les petites centrales hydroélectriques, l'énergie marémotrice, la cocombustion de la biomasse et la production d'électricité à partir des gaz d'enfouissement;
- a terminé un plan d'efficacité énergétique conjointement avec les services publics municipaux et Efficacité NB. Efficacité NB est en voie d'entreprendre le lancement du premier des nouveaux programmes indiqués dans le plan à l'automne 2013;
- a annoncé le Programme de remplacement des réverbères DEL (diode électroluminescente). Le remplacement des ampoules actuelles des 72 000 réverbères, éclairés principalement au sodium à haute pression, par des ampoules DEL s'échelonne sur une période de cinq ans. La phase de démonstration a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et se déroulera sur une période d'un an;
- a poursuivi le projet PowerShift Atlantic (3,5 ans d'un projet de 4,5 ans). Énergie NB achève le déplacement de charge de 15 à 17 MW (dans l'ensemble des Maritimes) ce qui comprend de 1 300 à 1 500 clients. Il se concentre sur le déplacement de charge pour les chauffe-eau, les accumulateurs thermiques et les systèmes de gestion de l'énergie dans les immeubles en

dehors des périodes de pointe, ce qui lui permet d'avoir moins recours aux centrales à combustible fossile;

- a conclu un accord pluriannuel avec Siemens Canada afin d'intégrer la technologie de réseau intelligent au réseau électrique de la province et de créer un centre de compétence. Les programmes du réseau intelligent aideront les consommateurs à contrôler et à gérer leur consommation d'électricité. Les clients auront plus de choix à l'avenir sur la façon dont ils utilisent leur électricité et sur le moment, y compris :
  - thermostats intelligents avec capacité de communication,
  - appareils électroménagers intelligents,
  - options d'autoservice pour le déplacement d'énergie,
  - tableau de bord d'information,
  - appareils modernes à accumulation thermique;
- a encouragé la sensibilisation envers la consommation d'énergie en participant à l'Heure pour la Terre, le samedi 23 mars 2013, en encourageant tous les Néo-Brunswickois à participer à l'Heure pour la Terre en réduisant leur consommation d'énergie entre 20 h 30 et 21 h 30.

## Perspectives d'avenir en matière d'énergie

*« La prise de mesures et l'examen des perspectives d'avenir en matière d'énergie donneront au Nouveau-Brunswick la souplesse nécessaire pour faire des choix en vue de la croissance de nos communautés et de notre économie. Les possibilités en vue de poursuivre le développement d'un secteur d'électricité viable, diversifié et économiquement sain sont nombreuses. » PACCNB*

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a mené des essais sur le terrain sur diverses espèces d'herbes comme source possible de bioénergie;
- a passé un marché pour l'évaluation de ces variétés en laboratoire avec le Canadian BioEnergy Centre; il a financé plusieurs projets de recherche par l'entremise de la composante Facilitation de la recherche et de l'innovation en agriculture de l'Entente Canada–Nouveau-Brunswick Cultivons l'avenir. Cinq projets ont porté sur la production, la récolte et l'évaluation de biocarburants.

## Le gouvernement donne l'exemple

*« Le gouvernement provincial mettra à profit la capacité de leadership du secteur public pour faire la démonstration de pratiques environnementales exemplaires et encourager l'adoption de méthodes écologiquement durables au sein du gouvernement et ailleurs. »*

Le gouvernement s'engage à poursuivre les progrès qui ont déjà été réalisés afin d'atténuer les répercussions des activités du secteur public sur l'environnement et en ce qui concerne les émissions.



Le ministère des Services gouvernementaux :

- a continué d'incorporer des lignes directrices environnementales dans les contrats et les appels d'offres d'approvisionnement. Le Ministère a participé aux initiatives suivantes :
  - environ 40 bâtiments gouvernementaux supplémentaires ont été convertis au gaz naturel,
  - l'achat ou la location des véhicules par la province est fondé sur la cote de consommation et sur l'économie d'essence,
  - un nouveau système d'inventaire géré par le vendeur, y compris bon nombre de produits écologiques (papier d'imprimante, papillons adhésifs, etc.),
  - les contrats de marchés centraux comprenaient la commande d'une quantité minimale afin de réduire le nombre de livraisons requises,
  - une variété de sacs recyclables répertoriés pour les programmes de recyclage,
  - les ministères ont été fortement incités à utiliser les biens en surplus, et à recycler les meubles, au lieu d'en acheter de nouveaux,
  - tous les accessoires de nettoyage transportés aux magasins centraux doivent être homologués Éco-Logo par le programme Choix environnemental;
- a respecté le niveau Energy Star pour les produits cotés dans les contrats ou les commandes d'achat de matériel de bureau, d'équipement et de systèmes d'éclairage de bâtiments :
  - la certification Energy Star est requise pour les appareils figurant au contrat des appareils du ministère de la Sécurité publique,
  - l'équipement de la TI doit satisfaire aux exigences du quadrant « Leader » de Gartner, qui comprend des critères de fabrication écologique et une évaluation de l'énergie,
  - les nouveaux contrats pour les machines pour plancher doivent comprendre des produits évalués Energy Star,
  - la poursuite du programme d'optimisation de l'impression,
  - des meubles certifiés Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) sont requis pour les bâtiments à bureau nouvellement construits.

Le ministère du Développement social :

- a investi, au titre du Programme de logement public pour ménages à faible revenu, environ 550 000 \$ aux fins d'amélioration de l'efficacité énergétique. Environ 255 tonnes d'émissions de GES seront ainsi éliminées chaque année;
- la politique d'écologisation des bâtiments exige que toute nouvelle construction et que certains projets de rénovation financés par le programme provincial soient construits conformément à la politique. En vertu de la politique d'écologisation des bâtiments, tous les bâtiments respecteront ou dépasseront la norme 83 Energuides.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure :

- a continué la conception de lignes directrices, de normes et de projets de construction pour la province du Nouveau-Brunswick afin de répondre aux exigences de la politique d'écologisation des bâtiments;
- a préparé l'uniformisation des bâtiments du Ministère pour les projets Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) et Green Globe afin d'être utilisés par les architectes et les ingénieurs conseils (structure, civil, mécanique et électrique);
- a veillé, avec le ministère du Développement social, à ce que les bâtiments suivants soient occupés, conçus et construits de manière à satisfaire à la politique d'écologisation des bâtiments : Loch Lomond Villa (phase 1), Nashwaak Villa, Foyer Notre-Dame à Bathurst. Sept foyers de soins infirmiers sont en construction, dont Loch Lomond Villa (phase 2), Mill Cove, Victoria Glen à Perth-Andover, Jodin Edmundston, Villa Maria à Saint-Louis de Kent, et Grand

Manan. Cinq nouveaux foyers de soins infirmiers en sont à la phase de conception : Boiestown, Dalhousie, Mont Saint-Joseph à Miramichi, Villa de Repos, à Moncton, et Kiwanis, à Sussex;

- de concert avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, a obtenu une vérification Three Globes, de Green Globes Canada, par la désignation et la construction de l'École Sainte-Bernadette. Deux écoles ont été conçues et construites à l'aide de la vérification de Green Globes : les écoles Moncton High et Woodstock Centennial;
- de concert avec des projets associés au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, aux centres médicaux-légaux et aux centres correctionnels :
  - a conçu et construit les bâtiments suivants pour qu'ils se conforment à la politique d'écologisation des bâtiments à l'aide du système d'évaluation LEED Argent du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa). Ces bâtiments ont obtenu la certification LEED Or :
    - École Eleanor Graham School,
    - École Northrup Fry School,
  - a conçu et construit les bâtiments suivants pour qu'ils se conforment à la politique d'écologisation des bâtiments à l'aide du système d'évaluation LEED Argent du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) :
    - Hôpital de psychiatrie légale de Campbellton,
    - Centre correctionnel de Dalhousie,
    - NBCC Moncton, bloc E,
    - École élémentaire de Fredericton-Nord,
    - NBCC Allied Health, Saint John,
    - NBCC Grandview, Saint John,
    - Centre de santé de Rexton,
    - École élémentaire de Riverview,
    - Centre correctionnel du Sud-Est,
    - École élémentaire Southern Carleton, Woodstock,
  - a conçu les bâtiments suivants pour qu'ils se conforment à la politique d'écologisation des bâtiments :
- un investissement de 300 000 \$ a été fait à l'Hôpital général de Grand-Sault afin de terminer un projet d'interface de biomasse dérivée du bois. L'usine de biomasse, conçue pour utiliser des granules de bois, est en construction en vertu d'une entente d'approvisionnement en énergie renouvelable et doit commencer en décembre 2013. On s'attend à ce que le projet contribue à réduire la consommation de pétrole de l'hôpital de 300 000 litres par année et les émissions de GES de 8,2 kilotonnes;
- par l'entremise du projet PowerShift Atlantic, des accumulateurs thermiques ont été installés dans plusieurs écoles. Cela permet aux services publics de déplacer le moment où l'électricité est prélevée du réseau afin de chauffer ces établissements et d'avoir moins recours aux centrales à combustible fossile;
- a investi dans les autobus et les chasse-neige équipés de nouveaux moteurs diesel à combustion propre;
- a construit un réseau de gestion de bâtiments sécuritaire. D'importants efforts ont été faits afin de transférer avec succès plus de 100 écoles d'un réseau à sécurité limitée conçu précédemment par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Alors que le réseau servira à gérer les bâtiments d'enseignement, il peut également être étendu à tout autre bâtiment se trouvant dans le réseau du gouvernement du Nouveau-Brunswick;

- a continué d'encourager le programme contre la marche au ralenti dans le cadre de la politique sur les véhicules écologiques. La politique a été adoptée en 2006 afin d'aider à rendre plus écoénergétique le parc de véhicules du gouvernement et à réduire les émissions de GES. Le programme contre la marche au ralenti est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007;
- a travaillé à l'installation d'appareils GPS dans 430 chasse-neige du parc de véhicules du gouvernement afin de réduire la consommation de carburant et d'augmenter l'efficacité opérationnelle.

## Adaptation aux effets des changements climatiques

*« Les changements climatiques ont déjà eu des effets sur les communautés du Nouveau-Brunswick et ils seront incontournables dans un avenir immédiat. » PACCNB*

Les effets des changements climatiques sont maintenant évidents comme en témoignent l'érosion côtière ainsi que les tempêtes et les inondations, dont la fréquence et l'intensité ont augmenté. Par conséquent, le Nouveau-Brunswick se prépare à ces changements et accroît sa résilience aux répercussions des changements climatiques.

## Progrès réalisés en 2012-2013

### Élaboration de politiques

*« L'aménagement dans les régions urbaines et rurales du Nouveau-Brunswick doit tenir compte de sa contribution et de sa réaction aux effets des changements climatiques. » PACCNB*

La province doit inclure les considérations relatives aux changements climatiques aux plans et aux processus provinciaux afin de promouvoir sa capacité d'adaptation. Des décisions sur le développement en matière de protection du climat sont requises à tous les échelons du gouvernement.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a poursuivi l'élaboration d'une stratégie d'aménagement des terres humides avec la possibilité de séquestrer les émissions de GES;
- a commencé à travailler sur une stratégie provinciale de réduction du risque d'inondation afin d'aborder le problème d'inondation dans les zones intérieures et côtières.

## Gestion des zones naturelles

*« Les changements climatiques remettront en question les méthodes actuelles dans les secteurs agricoles, aquacoles, forestiers et des pêches traditionnelles. » PACCNB*

Le changement climatique aura des répercussions sur de nombreux secteurs de la province.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, duquel plus de 41 000 \$ ont été accordés pour la réalisation de trois projets d'adaptation aux changements climatiques :
  - La Faculté de gestion forestière et environnementale de l'UNB :
    - a recueilli des renseignements sur les propriétés des milieux humides à séquestrer le carbone afin d'évaluer leur valeur pour ce qui est de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à celui-ci,
    - a produit un rapport sur le changement de l'écosystème à un macro-niveau dans le biote des écosystèmes terrestres du N.-B. sous différents scénarios de réchauffement mondial.

Le ministère des Ressources naturelles :

- a déterminé des zones naturelles protégées (ZNP) candidates dans le cadre de la stratégie du gouvernement. Des consultations sur des ZNP supplémentaires ont eu lieu en octobre 2012. L'élaboration d'une législation afin de désigner d'autres ZNP, visant à doubler la base de terre de ZNP de la Couronne, doit être terminée en 2014-2015;
- a ajusté les activités sur le terrain afin de rehausser le travail sur la détection générale du déclin de la santé des forêts et des insectes et des maladies des forêts étant donné qu'il y a un grand nombre d'insectes nuisibles et de maladies pour lesquels le Ministère ne peut faire d'études ciblées;
- a amélioré le processus de surveillance générale et de lutte contre les parasites afin d'assurer la détection précoce des menaces pour la santé des forêts.

## Risques et dommages

*« Il importe de transférer nos connaissances scientifiques sur les effets que les changements climatiques ont sur notre environnement à l'élaboration de solutions appliquées pour le gouvernement, les entreprises et les communautés. » PACCNB*

Il est essentiel de déterminer et d'évaluer les risques potentiels et les possibilités associés aux changements climatiques. De nombreuses communautés se sont engagées à réduire les risques et à maximiser les possibilités découlant d'un changement de climat. Suit un aperçu des progrès réalisés en matière de surveillance, de recherche et de planification.

## Surveillance

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a continué d'examiner et de renforcer les réseaux de surveillance, intérieurs autant qu'extérieurs, au Ministère :
  - a poursuivi ses efforts pour améliorer ses capacités d'évaluer les lacs et leurs vulnérabilités à la prolifération d'algues et pour établir des partenariats avec les associations locales de riverains aux fins de surveillance et d'intendance,
  - a fait l'essai d'un système uniformisé d'observation de la glace en vue d'améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les conditions de la couverture de glace afin de s'en servir pour établir les tendances futures,
  - a étendu la surveillance de l'équivalence de l'eau provenant des accumulations de neige à des zones supplémentaires afin d'améliorer la surveillance saisonnière des précipitations dans le but d'évaluer la disponibilité de l'eau et les risques d'inondation;
- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, duquel plus de 36 000 \$ ont été accordés pour la réalisation de deux projets :
  - L'Université Mount Allison a assuré une surveillance et recueilli des données sur le recours à la rupture des digues comme méthode de rétablissement des marais salés et d'adaptation à la hausse du niveau de la mer et aux changements climatiques.
  - La Société des Estuaires et du Littoral a élargi la portée de son programme de surveillance de l'érosion des côtes.

## Recherche

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a continué de faire l'essai et de configurer des modèles de prévision des inondations dans une nouvelle plateforme de prévision du centre d'hydrologie. Les comparaisons parallèles de prévisions sous divers scénarios de climat et de ruissellement ont permis de peaufiner le modèle et de le corriger. Des capacités d'établissement de rapport améliorées ont été fournies par le nouvel environnement de prévision; diffusion d'une base de données exhaustive sur les inondations historiques dans la province par l'entremise d'un portail Web, ce qui aidera à informer les communautés des vulnérabilités actuelles et futures aux inondations;
- a mis à jour une carte sur les dates et les endroits où ont eu lieu les d'embâcles sur le fleuve Saint-Jean et l'a affiché sur l'Internet;
- a produit plusieurs scénarios futurs de modélisation de la température de l'eau afin de comprendre la vulnérabilité de la température aquatique et les répercussions sur les systèmes de vie aquatique;
- en collaboration avec R.J. Daigle Enviro, a publié le document *Élévation du niveau de la mer et inondations, Conséquences pour les collectivités côtières du Nouveau-Brunswick* (novembre 2012);
- a supervisé la gestion de nombreux projets ayant reçu le soutien de l'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale (ICAR). Les rapports finaux ont été présentés à Ressources naturelles Canada et faisaient un résumé des travaux réalisés et des principales constatations et recommandations. L'ensemble des rapports, cartes, outils et autres résultats se trouve sur un portail Web commun à l'adresse suivante : <http://atlanticadaptation.ca/> :
  - Péninsule acadienne :

- *Érosion et infrastructures à Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Péninsule acadienne, Nouveau-Brunswick, Université de Moncton (campus de Shippagan, Moncton) et Geomediatrix Innovations Inc., novembre 2012,*
- *Projet de la Péninsule acadienne, Rapport de recherche technique équipe « Photographie et cartographie », Université de Moncton, GeoLittoral Consultants, mai 2012;*
- Moncton :
  - Stratégie d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des inondations, Ville de Moncton, juin 2013;
- Richibucto :
  - *A Case Study of Coastal Aquifers near Richibucto, New Brunswick, Saline groundwater Occurrence and Potential Impacts of Climate Change on Seawater Intrusion, octobre 2012;*
- Tantramar:
  - *Forecasting Economic Damages from Storm Surge Flooding : A Case Study in the Tantramar Region of New Brunswick, Université Mount Allison, octobre 2012,*
  - *Tantramar Dyke Risk Project: The Use of Visualizations to Inspire Action, Université Mount Allison, août 2012,*
  - *Visualizations and their Role in Communicating the Risk of Coastal Flooding: a Tantramar Case Study, Université Mount Allison, octobre 2012,*
  - *Food, Floods and Farms: Agricultural Vulnerability to Sea-Level Rise in New Brunswick's Tantramar Dykelands; Université Mount Allison – thèse de maîtrise, mai 2013,*
  - *Climate Change Adaptation – A Toolkit for Sackville, Port Elgin, Dorchester, Memramcook, EOS Éco-énergie Inc, avril 2013;*
- a collaboré avec les trois autres provinces de l'Atlantique à la préparation du rapport final régional qui résume tous les résultats et toutes les connaissances provenant des projets de l'ICAR de 2009 à 2012. Ce rapport est terminé et a été présenté à Ressources naturelles Canada conformément à l'entente de contribution de l'ICAR;
- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, duquel 95 000 \$ ont été accordés pour quatre projets :
  - Le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche a réalisé une analyse géomatique pour délimiter les refuges thermiques à l'intérieur du bassin versant. Les données obtenues serviront à la protection de l'habitat du saumon de l'Atlantique.
  - L'Association du saumon de Miramichi a continué d'examiner les données sur la température de l'eau par rapport à la santé du poisson dans le réseau hydrographique de la Miramichi,
  - L'Université du Nouveau-Brunswick a entrepris une évaluation de l'incidence économique des changements climatiques sur le couloir de transport entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.
  - L'Université de Moncton a étudié l'incidence des changements climatiques sur la qualité des eaux de surface et de l'eau potable en élaborant et en appliquant un modèle visant à prévoir la température de l'eau à partir de la température de l'air.



## Planification

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a aidé le ministère des Transports et de l'Infrastructure à l'achèvement et à la construction des digues en amont du pont-jetée de la rivière Petitcodiac en prévision de l'éventuelle élévation des niveaux de la mer afin de protéger les terres agricoles;
- a continué d'appuyer la mise en œuvre des plans de fermes environnementaux et les pratiques de gestion bénéfiques, y compris celles visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a terminé l'élaboration et le lancement d'un outil d'information fondé sur le Web afin d'offrir de l'information sur les conditions actuelles du climat au Nouveau-Brunswick et sur le climat à venir prédit pour l'année 2100. L'information est présentée sous forme de carte et d'un texte d'accompagnement. La cartographie a été réalisée pour quatre périodes, deux scénarios d'émissions de GES et 14 paramètres climatiques;

- a terminé et publié une page Web contenant des renseignements détaillés sur les indicateurs du changement climatique (figure 8 – indicateur d'événements pluviométriques extrêmes). L'information locale y présentée vise à aider les Néo-Brunswickois à mieux comprendre comment le climat change. À chaque indicateur correspond un graphique qui explique ce qui se passe au Nouveau-Brunswick, pourquoi c'est important et ce à quoi nous pouvons nous attendre. La page Web se trouve à l'adresse suivante :

[www.gnb.ca/changementsclimatiques](http://www.gnb.ca/changementsclimatiques) :

- en collaboration avec Solutions d'adaptation aux changements climatiques pour l'Atlantique (ACASA), Ressources naturelles Canada et le ministère de la Sécurité publique ont organisé une conférence importante intitulée *Climat 2100 : Préparons-nous! – Information, outils et stratégies pour les collectivités du N.-B.* La conférence a été organisée à Fredericton afin de montrer les résultats de l'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale du Nouveau-Brunswick. Plus de 200 personnes y ont pris part et ont assisté à des présentations d'experts du domaine des changements climatiques, et des panels ont été animés par d'éminents professionnels. Le matériel des présentations et des ateliers sont disponibles sur le site Web de l'ACASA à l'adresse suivante : <http://atlanticadaptation.ca/node/281>;

**Figure 8 – Indicateur d'événements pluviométriques extrêmes**



Source: Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick



- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement, duquel plus de 484 300 \$ ont été accordés pour la réalisation de 13 projets :
  - La Ville de Miramichi a élaboré une stratégie d'adaptation aux changements climatiques visant à faciliter les prises de décisions par rapport aux questions touchant la transformation de notre climat.
  - L'Université Mount Allison :
    - a utilisé des données altimétriques LiDAR pour produire des cartes de la couverture terrestre et élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques à l'intention des marais indiqués Tantramar;
    - a examiné la possibilité d'une expansion de son prototype de visualisateur cartographique Web pour la communication des risques liés aux changements climatiques aux autres régions de la province.
  - La Faculté de gestion forestière et environnementale de l'UNB :
    - a poursuivi la cartographie et la classification des risques hydrologiques des zones intérieures et côtières pour les côtes du N.-B. au moyen des couches de données et des images de la province;
    - a poursuivi la cartographie dans toute la province au moyen de LiDAR.
  - L'Université du Nouveau-Brunswick a fourni un soutien universitaire à l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs côtiers et riverains.
  - L'Institut de recherche sur les zones côtières a collaboré avec des municipalités et des scientifiques pour mettre au point des outils de planification visant l'adaptation aux incidences des changements climatiques.
  - Éco-énergie EOS a établi une collaboration à tous les paliers de la communauté de Tantramar pour encourager l'adoption de priorités et de mesures à l'échelon communautaire en réponse aux défis que posent les changements climatiques.
  - Canards Illimités ont enquêté sur le bris contrôlé des digues agricoles du marais Beausejour et élaboré des pratiques de gestion exemplaires pour les futurs réaménagements de digues dans la baie de Fundy.
  - L'Association des résidents et résidentes du Cap Bimet a pris des mesures pour protéger les dunes à Cap Bimet.
  - La Coalition des bassins versants de Kent-Sud a évalué l'efficacité de divers types de mesures de restauration des dunes de sable.
  - L'Association des résidents de la plage Nicholas a protégé les dunes et sensibilisé le public aux espaces naturels sensibles.
  - La Ville de Tracadie-Sheila a étudié l'infrastructure et l'érosion de la côte à la lumière de l'adaptation aux changements climatiques et de l'aménagement à long terme.

Le ministère de la Santé :

- a perfectionné, en partenariat avec Santé Canada, le système d'alerte et d'intervention à la chaleur à Fredericton en vue de réduire le taux de maladies liées à la chaleur dans la province. En raison des changements climatiques, les prévisionnistes croient que Fredericton verra un nombre accru de jours au-dessus d'une valeur humidex de 40 °C;
- a établi une nouvelle catégorie d'installateur agréé de systèmes d'égout sur place pour les réseaux d'évacuation des eaux usées non conventionnels. Ce type de système sera bénéfique pour les propriétaires qui pourraient voir la superficie de leur lot diminuer par suite des changements climatiques (inondation, élévation du niveau de la mer), tout en aidant à réduire les risques pour la santé publique et l'environnement.

Le ministère de la Sécurité publique - Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) :

- a continué d'améliorer la régionalisation des services d'urgence amorcés à l'origine avec le projet du comté de Charlotte en 2011, et a embauché six coordonnateurs régionaux de gestion des urgences. Ces coordonnateurs sont répartis dans la province et ont pour rôle de collaborer avec les administrations municipales, ou leurs agents, afin d'améliorer et d'uniformiser la préparation aux urgences à l'échelon régional. Cette capacité complètera la nouvelle régionalisation des services du gouvernement et servira de véhicule grâce auquel les municipalités, les communautés rurales, les districts de services locaux, les organismes non gouvernementaux et l'industrie peuvent planifier et regrouper les ressources ensemble afin de permettre une réaction plus efficace et uniforme lors de situations d'urgence dans l'ensemble de la région et de la province. Les coordonnateurs auront quatre domaines principaux de responsabilités : la planification d'urgence, la direction des interventions, la reprise des activités et la coordination de la formation en service d'urgence, et élaboreront un plan régional d'intervention en cas d'urgence conforme aux normes de la province pour chacune des douze régions qui appuieront l'initiative de renouvellement du gouvernement visant à améliorer les capacités régionales d'intervention en cas d'urgence;
- a continué de travailler avec les municipalités afin d'améliorer les prévisions de cartographie des inondations et les avertissements. L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick a conçu une nouvelle application de cartographie pour les avertissements d'inondation en faisant appel aux services de cartographie de GeoNB, de Service Nouveau-Brunswick, qui permet d'améliorer la connaissance de la situation et les alertes aux inondations au cours de la Surveillance du fleuve;
- en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, a utilisé la plateforme GeoNB de SNB pour créer des cartes sur les inondations dans les secteurs vulnérables aux inondations en utilisant les événements passés comme point de référence.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture :

- a continué d'ajuster le Plan stratégique provincial du tourisme pour tenir compte des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et réorientera les mesures de développement des produits touristiques pour tenir compte des effets des changements climatiques;
- a continué de surveiller les incidences éventuelles des changements climatiques sur les biens touristiques de la province;
- a envisagé l'incidence des changements climatiques, alors que les parcs provinciaux terminent les mises à niveau des infrastructures.

## Partenariats et communications

*« Notre capacité de gérer notre environnement de façon durable, de réduire les émissions et de nous adapter aux effets des changements climatiques repose sur la reconnaissance que la prise de mesures pour protéger l'environnement est une responsabilité partagée. » PACCNB*

La collaboration est un élément important des mesures liées aux changements climatiques. La collaboration avec les partenaires et les communautés et la capacité des Néo-Brunswickois d'établir des relations sont des facteurs clés du succès de la capacité de la province à s'adapter aux changements climatiques.

## Progrès réalisés en 2012-2013

### Partenariat avec les communautés et collaboration avec les intervenants

*« Le gouvernement provincial reconnaît que les communautés joueront un rôle essentiel dans les stratégies de réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux gaz à effet de serre pour répondre aux effets des changements climatiques. » PACCNB*

Le gouvernement provincial a certes un grand rôle à jouer pour ce qui est de s'assurer que le Nouveau-Brunswick est capable de s'adapter aux changements climatiques, mais ce sont les personnes et les groupes « sur le terrain » qui auront à prendre certaines des décisions les plus importantes.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a travaillé avec le comité consultatif de l'industrie chargé de l'expansion des marchés agroalimentaires du Nouveau-Brunswick afin d'élaborer et d'améliorer les marchés locaux et la campagne « Achetez Local ». Le Programme d'expansion des marchés agroalimentaires a offert une aide aux producteurs pour promouvoir et faire connaître les produits agroalimentaires locaux, entraînant ainsi l'augmentation des ventes et de la consommation de ces produits.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- a administré le Fonds de la taxe sur l'essence en 2012, qui a appuyé 53 projets visant à réduire les émissions de GES;
- a poursuivi son travail avec les communautés et les promoteurs et a offert des renseignements et des séances de formation à de nombreux partenaires et intervenants, en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Efficacité NB et l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick pour encourager la mise en œuvre du principe de design de communauté durable (DECOD) au niveau local;
- a présenté l'atelier « Place and Health: Shaping the Built Environment of New Brunswick and Prince Edward Island », qui examine comment utiliser la conception pour bâtir des milieux plus sains qui s'intègrent à la réponse gouvernementale et locale aux changements climatiques;
- a promu le concept de la planification intégrée par rapport aux changements climatiques pour les projets, les examens et les groupes de travail;

- de concert avec l'Association des administrateurs municipaux, a continué d'administrer un projet financé grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, qui fait la promotion de l'utilisation de concepts de conception axés sur la conservation dans l'aménagement de lotissement.

## Sensibilisation et information du public

*« Le gouvernement provincial reconnaît que la prise de mesures de sensibilisation et d'information du public est essentielle afin de faire participer les gens aux choix qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et respectent les défis d'un environnement qui subit des changements. »*

Il devient de plus en plus nécessaire de recueillir, d'organiser et de diffuser des renseignements et des outils sur les changements climatiques dans toute la province. Les ministères, les organisations et les organismes non gouvernementaux ont contribué à diffuser l'information sur les changements climatiques et à assurer l'éducation et la sensibilisation aux changements climatiques.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux :

- le soutien offert par l'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale (ICAR) a permis d'offrir un financement et un soutien logistique pour la production d'une série de documentaires de haute qualité sur les changements climatiques au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique. Une exposition connexe de photos a également été produite. Le lancement du film et du matériel photographique a eu lieu en novembre 2012 à Fredericton et, par la suite, une tournée a été organisée dans la région;
- une série de 11 expositions de bannières d'information a été préparée afin de présenter les résultats de projets terminés dans le cadre de l'ICAR au Nouveau-Brunswick. Les expositions ont été présentées à divers endroits, y compris dans les bureaux gouvernementaux et municipaux;
- des présentations ont été faites au cours d'ateliers, de conférences, de séances d'information, de salons de l'habitation et d'événements afin d'accroître la sensibilisation à la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques;
- a établi des partenariats avec divers organismes, municipalités, ministères, groupes, organisations et écoles en vue de les aider à mettre sur pied des initiatives de sensibilisation aux changements climatiques;
- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement, duquel plus de 630 335 \$ ont été accordés pour la réalisation de 29 projets :
  - Le groupe de développement durable de Bathurst :
    - a collaboré avec la Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur pour aider les écoles élémentaires locales à mettre en oeuvre des plans verts;
    - a continué à gérer le Centre d'action sur le changement climatique, qui fournira au public de l'information sur les changements climatiques, l'efficacité énergétique, la

- réduction des émissions de gaz à effet de serre et les programmes accessibles pour mieux faire face aux changements climatiques.
- Le Centre d'interprétation de la nature Cape Jourmain :
    - a collaboré avec d'autres organismes pour délivrer des programmes d'éducation environnementale mettant l'accent sur les changements climatiques;
    - a promu l'utilisation et l'adoption des technologies de l'énergie renouvelable à l'échelle provinciale.
  - Le Centre Falls Brook :
    - a continué d'exploiter un centre d'aide et d'information sur l'énergie renouvelable pour le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick. Ce centre offre de l'information sur les technologies liées à l'énergie renouvelable, assure une liaison avec des projets de démonstration et fournit des conseils sur l'adoption de l'énergie renouvelable;
    - a collaboré avec divers établissements d'enseignement pour les aider à réduire leur consommation d'énergie.
  - La Ville de Fredericton, programme Pensons vert :
    - a étendu son rayonnement afin d'inclure davantage de discussions sur la durabilité à large spectre, y compris sur l'efficacité énergétique;
    - a attiré des entreprises au programme Commerces verts, qui vise à aider les entreprises à réduire leurs émissions de GES, ainsi que les organismes non commerciaux, en élargissant leur rayonnement actuel et leurs réalisations éducatives.
  - Nature NB – Le Programme des espèces en péril a permis de mieux comprendre l'importance du rôle joué par les dunes de sable dans la protection des zones côtières contre les tempêtes et les mauvaises conditions météorologiques.
  - L'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick a développé du matériel au sujet des problèmes liés aux transactions visant des biens-fonds se trouvant à l'intérieur de plaines inondables et de secteurs affectés par les ondes de tempête.
  - La Fondation du Collège de Bathurst a préparé un guide sur la culture en serre et a sensibilisé les jeunes et les adultes aux pratiques environnementales indésirables sur le plan de la gestion de l'énergie, de l'air et de l'eau.
  - La Société pour la nature et les parcs du Canada a accru la sensibilisation à la mise en oeuvre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick relativement à la conservation des zones naturelles, à la gestion des forêts et à l'urbanisme ainsi qu'à la croissance intelligente.
  - Le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques a continué d'améliorer l'information du public et de développer les capacités des communautés concernant la réduction des émissions de GES.
  - Le Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick a continué à fournir de l'aide sur les énergies renouvelables dans le sud-ouest de la province. Le Conseil a ainsi diffusé de l'information sur l'énergie renouvelable, assuré une liaison avec des projets de démonstration de technologies et fourni des conseils sur l'adoption de l'énergie renouvelable.
  - La Chambre de commerce de la région d'Edmundston a œuvré de concert avec ses membres pour les aider à s'adapter aux incidences des changements climatiques et à adopter de meilleures pratiques environnementales.
  - Le personnel de la réserve de biosphère de Fundy a examiné les ensembles de données et les connaissances locales obtenus dans le cadre de sa collecte initiale pour mieux comprendre les changements climatiques à l'échelle régionale.
  - Le groupe du projet Gaia a offert des programmes d'éducation sur la durabilité dans les écoles. Les élèves ont recueilli des données sur la consommation d'énergie et d'eau, sur



la production de déchets, sur le transport et sur la nourriture dans les écoles, et ils surveilleront les améliorations qui surviennent après l'apport de changements.

- Le Groupe littoral et vie a œuvré de concert avec les communautés côtières du détroit de Northumberland pour mieux les préparer aux incidences des changements climatiques.
- L'Association de la rivière Meduxnekeag a examiné les changements survenant dans les régimes climatiques saisonniers au fil du temps et a sensibilisé la population à ces changements.
- L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a élargi son programme d'intendance des jeunes conducteurs SIMPLE afin d'inciter les Canadiens à réduire leur consommation de carburant et leurs émissions de GES en modifiant la façon dont ils conduisent, entretiennent et achètent leurs véhicules.
- Le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick a mobilisé les groupes environnementaux pour faire mieux comprendre au public les incidences des changements climatiques et soutenir les activités d'adaptation à l'échelon communautaire.
- L'Association du bassin versant de la baie de Shediac a offert des séances d'information dans les écoles et dans les entreprises locales afin de promouvoir la conservation de l'énergie et de l'eau.
- La Société des Estuaires et du Littoral a sensibilisé le public aux incidences des changements climatiques.
- Le Sustainable Energy Group – chapitre de Carleton :
  - a élaboré un guide sur l'énergie durable faisant la promotion d'un mode de vie respectueux de l'environnement et durable au N.-B.;
  - a organisé une exposition commerciale faisant la promotion d'un mode de vie respectueux de l'environnement et durable au N.-B.
- L'Association du bassin versant de la Tabusintac a sensibilisé et éduqué le public sur les secteurs affectés par les changements climatiques.
- L'Université de Moncton :
  - a conçu des cours en ligne sur les répercussions des changements climatiques;
  - a examiné les progrès réalisés par les familles en vue de réduire les émissions de GES et d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter.
- Vision H<sub>2</sub>O a sensibilisé les écoliers, les entreprises locales et le grand public à la conservation de l'énergie, aux changements climatiques et aux émissions de GES.

## Aller de l'avant

### Responsabilisation

*« Un Secrétariat des changements climatiques a été créé au sein du ministère de l'Environnement afin d'aider à coordonner les activités des ministères afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures en vue d'atteindre les objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et d'accroître la sensibilisation aux problèmes des changements climatiques. » PACCNB*

Le Nouveau-Brunswick continuera à participer aux projets régionaux et nationaux pour s'attaquer aux changements climatiques à moyen et à long terme et suivra les progrès réalisés dans la réduction des émissions de GES afin d'accroître la résilience aux effets du climat.

Le Secrétariat des changements climatiques coordonne les activités du Comité interministériel provincial sur les changements climatiques et les engagements du gouvernement provincial liés au Plan d'action sur les changements climatiques.

Bon nombre de communautés, d'industries, d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et de particuliers ont également contribué aux efforts déployés face aux changements climatiques. Ce partenariat continu entre le gouvernement et ses partenaires non gouvernementaux est essentiel au succès du plan.

Secrétariat des changements climatiques du Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : 506-453-2690

Télécopieur : 506-457-4991

[www.gnb.ca/changementsclimatiques](http://www.gnb.ca/changementsclimatiques)

Le résumé et le rapport périodique sont également disponibles par voie électronique.